

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un peuple-un but-une foi

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Institut Mercure du Groupe Sup de Co Dakar



Sup de Co – campus Point E Rue 48x Rue Kaolack- point E

TEL :+221 33 842 71 11 – Fax : +221 33 821 50 74

Email : mercure@supdeco.sn site web : www.supdeco.sn



MÉMOIRE DE FIN DE CYCLE

POUR L'OBTENTION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

EN COMPTABILITÉ-FINANCE

ORGANISATION INTERNE DU SERVICE COMPTABLE
DANS UNE ENTREPRISE :

CAS DE CHEMIN DE FER CONGO-OCÉAN (CFCO)

Présenté et soutenu par :

IWOBA REBET Andéa Armande Zénaïde

Encadrer par :

M. Cheikh Papa Touty DIOUF

Economiste financier

ANNEE ACADEMIQUE : 2020-2021

DÉDICACES

Je dédie ce travail à mon très cher père Armand aimé Clovis IWOBA mon exemple, pour tous ses sacrifices, l'amour, l'implication et le soutien qu'il m'apporte ;

A mon soutien moral, la source de mes efforts, mon amour de mère Mme IWOBA née Léa ATIPO pour tout son amour, ses conseils et sa motivation ;

Et À mon défunt grand-père André ATIPO, qui m'avait promis d'attendre mon retour avec cette licence en poche, que son âme repose en paix et que Dieu le garde dans son vaste paradis.

Que ce travail soit l'accomplissement de vos souhaits et le fruit de votre soutien sans faille.

REMERCIEMENTS

Tout d'abord je rends grâce à Dieu pour sa bonté et je le remercie de m'avoir donnée la force, la capacité et la santé afin d'entamer et d'achever ce travail.

Je remercie de tout cœur mon encadreur de mémoire, Mr **Cheikh Papa Touty DIOUF** pour ses conseils pertinents, sa patience ainsi que sa disponibilité durant ce travail.

Mes remerciements s'adressent également à toute l'équipe administrative de SUPDECO, pour son accompagnement tout au long de ce cycle, en particulier à Mr **Thierno Amadou NGOM** pour sa patience.

En outre, un grand merci à mes enseignants pour la rigueur de leurs enseignements et aux membres du jury pour avoir accepté d'évaluer ce travail.

Enfin, à mes frères et sœurs et aux personnes qui m'ont toujours soutenue, aidée et encouragée, mes adorables ami(e)s qui sont aujourd'hui de ma famille, mes collègues d'études ainsi qu'à mon oncle jérémie ATIPO pour ses conseils et ses encouragements.

SIGLES ET ABREVIATIONS

AO : activités ordinaires

ATC : agence transcongolaise de communication

CA : chiffre d'affaires

CFCO : chemin de fer Congo océan

DAF : directeur administratif et financier

DAJC : Direction des Affaires juridiques et contentieux

DGA : direction générale Adjointe

DTSE : Direction télécommunication, Télésignalisation et Énergie

DAT : Direction des Approvisionnement et transit

DMT : Direction du Matériel et traction

FMI : fonds monétaire international

HAO : hors activités ordinaires

MI : Mission informatique

OHADA : Organisation pour l'harmonisation en Afrique des droits des affaires

PDG : président directeur général

PABPS : port autonome de Brazzaville et port secondaire

PAPN : port autonome de pointe noire

PAS : programme d'ajustement structurel

SARL : société à responsabilité limitée

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableau n°1 : état comparatif des indicateurs d'exploitation 2016 et 2020. Rapport d'activités 2016 2020	9
Figure n°1 : Organigramme du CFCO	14
Figure n°2 : Schéma du Système classique d'enregistrements :	22
Tableau n°2 :Schéma représentatif du journal	25
Tableau n°3 : tableau des forces et faiblesses	26
Tableau n°4 : tableau descriptif de l'organisation interne du service comptable du CFCO	28

AVANT-PROPOS

En troisième année de la licence professionnelle en comptabilité et finance il nous est demandé de rédiger un mémoire de fin de cycle.

Nous parlerons de l'organisation interne du service comptable dans une entreprise, cas du chemin de fer Congo-océan, en sigle CFCO. Le chemin de fer Congo océan est un établissement public de la république du Congo qui exploite un réseau de chemin de fer de 885 km, il s'agit d'une entreprise à caractère industriel et commercial, de personnalité civile, de l'autonomie financière et de gestion.

L'organisation comptable est nécessaire dans une entreprise afin de mettre en œuvre les outils d'analyse permettant de certifier les données financières.

Cette étude distingue deux parties, dont la première qui traite la partie théorique, la seconde traite le cadre empirique.

Après avoir conclu cette étude, nous serons constatés de confirmer que l'organisation interne du service comptable du CFCO est nécessaire et utile afin de leur aider à mettre en place des conditions permettant de développer des stratégies nécessaires à la croissance et au déploiement de l'entreprise.

SOMMAIRE

DÉDICACES	I
REMERCIEMENTS.....	II
SIGLES ET ABREVIATIONS	III
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	IV
SOMMAIRE	VI
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE :	3
CADRE THÉORIQUE	3
CHAPITRE 1 : CADRE GENERAL DE L'ETUDE	4
CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTÉRATURE	17
DEUXIÈME PARTIE :	19
CADRE EMPIRIQUE	19
CHAPITRE 1 : CADRE MÉTHODOLOGIQUE	20
CONCLUSION GENERALE.....	31
BIBLIOGRAPHIE	33
ANNEXES	I
TABLE DES MATIÈRES	VIII

INTRODUCTION GENERALE

L'entreprise est une unité économique et sociale, juridiquement autonome dont la fonction principale est de produire des biens ou des services sur le marché.

Les entreprises rythment la vie économique et sociale et animent notre quotidien, elle regroupe des moyens matériels immatériels et financiers avec pour objectifs la rentabilité. Elle est caractérisée par des mouvements d'entrées et de sorties des fonds.

Les opérations traitées génèrent des dettes ou des créances d'une part et d'une autre les pertes ou bénéfices.

Nous pouvons distinguer par secteurs, le secteur de production, de distribution et des prestations de services. Les différences entre elles sont nombreuses (tailles, âge, nombres de salariés, métiers...)

L'entreprise a plusieurs rôles dont notamment le rôle technique qui est de produire les meilleures conditions et délais sur base d'une organisation. Le rôle économique est d'adapter la consommation aux besoins d'un marché, mettre les consommateurs de ses biens et services au centre de toute activité de production. Enfin, le rôle social qui consiste à la répartition équitable du revenu pour assurer le bien-être de son personnel, et la création des emplois en son sein. Elle doit donc tenir une comptabilité pour assurer la véracité et la transparence des informations au sein de la société.

Nous allons cependant nous baser sur l'organisation du service interne comptable de la société chemin de fer Congo océan (CFCO), qui est actuellement en difficulté et en arrêts.

Nous savons que la comptabilité est un ensemble de conventions et de règles qui consistent à recueillir et compiler des données liées aux opérations financières, elle permet d'enregistrer, dans les comptes des flux de l'entreprise afin de déterminer le résultat de l'exercice (bénéfices ou pertes) et de présenter dans une unité monétaire, la situation financières et les activités économiques permettant aux utilisateurs de ce système d'information de comparer et analyser ces informations comptables et de prendre des décisions. Sans elle l'entité pourrait faire face à des problèmes de trésoreries ou même de développements, il faut cependant une comptabilité fiable.

Une comptabilité est importante pour connaître la valeur du patrimoine concerné, son évolution, sa valeur ajoutée et l'ampleur des engagements vis-à-vis des tiers. Elle est soumise à des obligations légales strictes, elle doit être organisée afin de faciliter le travail d'enregistrement.

Une bonne organisation permet à l'entreprise de redoubler d'efficacité en s'appuyant sur les compétences de tous et d'être plus attractive aux yeux d'un repreneur. Cela permet au dirigeant de se concentrer sur les actions importantes et prioritaires pour l'entreprise.

C'est pourquoi une comptabilité fiable, bien tenue et efficace nécessite une bonne organisation interne.

Cependant, l'organisation interne du service comptable est importante car la comptabilité est un outil de gestion visant pour toutes entreprises à développer son chiffre d'affaires. L'organisation comptable d'une entreprise peut être définie comme étant un ensemble de moyens humains, financiers et matériels indispensables et nécessaires pour le bon fonctionnement du service comptable de l'entreprise.

Le service comptable interne d'une entreprise possède toutes les données financières et comptables afin d'informer obligatoirement et régulièrement à l'entité, de connaître et de régler les situations qu'elles peuvent franchir. Le service comptable permet ainsi de relayer des informations aux différents autres services.

Il est un outil indispensable pour toutes entités car il est efficace quel que soit leur tailles, objectifs, rôle... et a pour fonction de tenir les comptes d'une entreprise ou autres et d'en établir les flux financiers, de produire des documents comptables obligatoires (bilan de comptes de résultats, annexes, relations avec les banques et les services fiscaux...

Cette étude est structurée en deux chapitres, le premier traitant sur le cadre théorique et le second sur le cadre empirique.

PREMIÈRE PARTIE :
CADRE THÉORIQUE

CHAPITRE 1 : CADRE GENERAL DE L'ETUDE

1. contexte de l'étude

Les entreprises s'organisent sur le plan comptable, non seulement dans le but de respecter les obligations auxquelles elles sont soumises mais aussi pour connaître et gérer en temps réel.

De nos jours, on s'accorde à dire que : toute entreprise est caractérisée par les mouvements d'entrées et sorties de fonds. Toutes les opérations effectuées par elle avec le monde extérieur engendrent les dettes ou créances d'une part et d'autre part les profits ou bénéfices. A cet effet, la tenue de la comptabilité devient une obligation impérieuse afin d'assurer la transparence des informations circulant au sein de l'entreprise.

2. problématique

L'organisation interne du service comptable devient une nécessité d'autant plus que la comptabilité est un outil permanent pour toute entreprise visant à accroître son chiffre d'affaires. Le service comptable devient une arme efficace pour toute entreprise quel que soit sa taille, ses objectifs, sa forme, son rôle. Le service comptable possède toute les informations financières et comptables tenu régulièrement et obligatoirement pouvant permettre à l'entreprise d'être au courant de la situation que traverse ce dernier devant toute situation économique, et pouvant lui permettre de fournir une information précise aux services de l'Etat au moment opportun et aux autres partenaires avec lesquels l'entreprise à des relations d'affaires. Pour toute entreprise cherchant à connaître son résultat net d'exploitation, elle peut passer par le service comptable qui lui permettra d'avoir les informations fiables et nettes du mouvement financier en son sein et prendre les décisions judicieuses.

L'objectif primordial de toute entreprise étant la recherche du profit et l'homme étant l'un des moyens essentiels de cette chaîne de développement. Il va de soi pour l'entreprise que l'organisation de sa comptabilité soit dynamique et évolutive.

Tenant compte de ce qui précède, nous nous faisons l'obligation d'étudier l'organisation interne du service comptable du Chemin de fer Congo océan en sigle (CFCO), qui totalise à ce jour plus de 18 mois d'arriérés de salaire. La problématique soulevée est donc de savoir:

- L'organisation interne du service comptable du CFCO est-elle performante ?

Telle est la préoccupation fondamentale qui nous a conduit au choix de thème portant sur l'organisation interne du service comptable dans une entreprise.

3. cadre d'étude et présentation de l'organisation

A) cadres d'étude :

1. Questions de recherches :

- Quelle est la pertinence de l'organisation interne du service comptable du CFCO ?

2. Objectif général

L'objectif principal est d'analyser le système d'organisation interne du service comptable mise en place par le chemin de fer Congo océan (CFCO).

En terme plus clair, il est d'abord question, dans notre travail, de recherche à appréhender et à déceler, les pratiques de la comptabilité qui ont cours au CFCO et, ensuite chercher à savoir si ces pratiques sont cohérentes et pertinentes pour améliorer le système interne du service comptable du CFCO.

3. Objectifs spécifiques :

Ce but se décline sur trois objectifs spécifiques. Il s'agit notamment de tenter :

- D'appréhender la pertinence des pratiques comptables au CFCO ;
- Identifier les forces et faiblesses de l'organisation interne du service comptable du CFCO.

4. Hypothèse générale

Nous savons que la comptabilité est la problématique centrale du comptable. La comptabilité occupe une place irrévocable dans toutes entreprises car elle est le reflet des gestionnaires. Toutes les entreprises qui se respectent doivent impérativement avoir une organisation comptable bien établie. Celle-ci est indispensable pour assurer le suivi en temps réel des différents mouvements à savoir ses propres fonds. Elle permet également de connaître concrètement ses avoirs.

A ce titre nous partons de l'hypothèse selon laquelle l'organisation interne du service comptable du CFCO ne serait pas performante.

5. Hypothèses spécifiques :

Dans notre travail, rappelons que la principale question que nous nous sommes assignée est d'analyser le système d'organisation interne du service comptable du CFCO.

Cependant, un service comptable cohérent peut améliorer le système rentabilité du CFCO. ?

A cette question principale, nous formulons les hypothèses ci-dessous :

- Une bonne organisation pertinente du service de comptabilité permettrait à l'entreprise d'accroître son chiffre d'affaires et atteindrait les objectifs qu'elle s'est fixée.
- Les faiblesses énumérées des étapes de l'organisation interne de la comptabilité mise en place par le CFCO, sont dues à la non régulation des étapes d'une bonne organisation interne de la comptabilité.

B) -présentations de l'organisation :



Le chemin de fer Congo-océan (**CFCO**) est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de personnalité civile, de l'autonomie financière et de gestion qui exploite un réseau de chemin de fer de 885 Km à l'écartement de 1067mm. Il est créé par l'ordonnance n°3-2000 du 16 février 2000 à la suite de la scission dissolution de l'entreprise pilote de l'état dénommée agence transcongolaise de communication (**ATC**) en janvier 2000.

Les trois nouvelles entités créées suite à cette dissolution sont : le chemin de fer Congo océan CFCO, le port autonome de Pointe-Noire (**PAPN**), le port autonome de Brazzaville et port secondaire (**PABPS**).

Son organisation et son fonctionnement sont régis par les statuts approuvés par le décret n°**2000-15** du 29 février 2000. Il est géré selon les règles régissant les établissements publics et les dispositions de l'**OHADA** et administré par un conseil d'administration et une direction générale. Son siège social est situé à Pointe-Noire, capitale économique du Congo.

Ces statuts décrivent son objectif social comme suit :

- Exécuter la politique du gouvernement en matière de développement et d'exploitation ferroviaire ;
- Exploiter dans les meilleures conditions de sécurité, d'accessibilité, de célébrité, de confort et de ponctualité, toutes les activités de transport ferroviaire ;
- Exécuter les travaux d'infrastructure et de superstructures ferroviaires de concert avec l'organisation de transport de surface ;
- Mettre en œuvre les directives et instructions fixant les conditions propres à la politique de transport de l'Etat ;
- Concourir à la réalisation effective de la vocation de transit de la chaîne transcongolaise des transports ;
- Concevoir et réaliser les études orientées vers le développement, la recherche, l'amélioration des tracés et de moyens de communication ferroviaires ;
- Exécuter les décisions se rapportant au genre et à la qualité des services rendus par cfc0 ;
- Exécuter les grands travaux d'entretien des infrastructures ferroviaires de base ;
- Assurer la création, l'extension, le renouvellement des ouvrages importants et l'acquisition du matériel d'exploitation ferroviaire pouvant être financé partiellement ou en totalité par l'Etat ;
- Assurer la gestion du domaine immobilier qui lui est affecté ou dont il acquiert la propriété ;
- Fixer les tarifs contractuels d'abonnement ou autres et les conditions d'application des redevances et des prestations ferroviaires.

Mise en service depuis 1934, le CFCO a pour mission, essentiellement, d'exploiter toutes les activités de transport ferroviaire (marchandise et voyageurs) et de gérer, d'aménager et de développer le réseau des voies ferrées qui s'étend sur un réseau de 885 Km dont 512 Km entre

Pointe-Noire au bord de l'océan atlantique, à Brazzaville, construite de 1921 à 1934, le tronçon de mont-Bello à Mbinda, construit de 1959 à 1962 (285 Km) et le tracé de Bilinga à Dolisie, réalignement construit de 1976 à 1985 (91 Km).

Les conditions d'exploitation du CFCO se détériorent à partir de 1990, l'entreprise est dans une position de quasi cessation de paiement, avec pour conséquences une pénurie de matériel pour l'entretien de la voie et une absence de pièces de rechange pour la maintenance des locomotives.

Entre 1998 et 2000 une guerre civile éclate, le CFCO subit près de deux ans d'interruption de trafic et de lourdes pertes de matériels et d'équipements : six ponts sont détruits, le système de télécommunication est hors d'usage, le matériel roulant ainsi que plusieurs kilomètres de voie sont endommagés. En 2000 après la dissolution de l'ATC et du CFCO, commence la reconstruction des six ponts, la réhabilitation de la voie sur les tronçons endommagés, l'acquisition du matériel de télécommunication de dépannage...

En 2001, pour relancer le trafic, le gouvernement investit plus de 6 milliards de francs CFA, mais qui fut de très courte durée car une collision entre deux trains a lieu le 10 janvier de la même année, en 2002, une trentaine de personnes sont blessées à la suite du déraillement d'origine criminelle d'un train de marchandises près de la gare de Loumbo, le déraillement est dû à une attaque terroriste menée par des miliciens ninjas, le trafic est à nouveau interrompu, puis remis en service vers 2004, puis survient un nouveau déraillement en 2010.

En 2014 le ministre de l'aménagement du territoire annonce 200 milliards de CFCA destinés à Mbinda, c'est la renaissance du CONGO-OCEAN.

Le CFCO traverse une conjoncture de crise aigüe caractérisée par une baisse de ses indicateurs de gestion dues aux conséquences de :

L'arrêt du trafic de 2016 à 2018 à cause de la destruction des ponts dans le département du Pool par des bandes armées ;

L'état obsolète de son parc de traction (locomotives) et remorque (wagon) et de la voie ferrée dont les rails datent de sa création en 1939 ;

Les effets négatifs du coronavirus tels que la baisse du trafic voyageur à cause du confinement.

Les comptes rendus d'activités 2016 et 2020 donne quelques indicateurs à savoir :

- En 2020 : chiffre d'affaires (7956,30), vitesse commerciale de marchandises (15,45Km/h), effectif (1814), disponibilité des locomotives (8 sur un parc de 43 locomotives), volume marchandise (589090), nombre de voyageurs (404921).
- Le tableau comparatif des indicateurs ci-dessous montre les difficultés actuelles du CFCO en 2020 en comparaison à 2016, année de rupture de trafic entre Pointe-Noire et Brazzaville comme suit :

Tableau n°1 : état comparatif des indicateurs d'exploitation 2016 et 2020. Rapport d'activités 2016 2020

Indicateurs	2016	2020	VA	%
CA	17297,04	7956,30	9.340,74	-54
Vitesse commerciale	15,22 Km/h	15,45Km/h	0,23	
Effectifs des agents	2393	1814	-579	
Disponibilité des locomotives	16	8	-8	-50
Volume marchandises (tonne)	586090	355,834	-585.734	
Nombre de voyageurs	404921	41866	-363.055	

Source : DRH CFCO (année 2017)

Il ressort du tableau ci-dessus que la reprise du trafic intervenu en 2019 n'a pas encore donné des effets escomptés :

- Le chiffre d'affaires qui a connu une baisse de 54% peut s'expliquer par la disponibilité des locomotives qui sont passées de 16 à 8 soit 50% une indisponibilité (réduction) de 50%.
- Le volume de marchandises entre 2016 à 2020 chuté de 586090 de tonnes transportées en 2016 contre 355,834 en 2020

- Le nombre de voyageurs a évolué aussi dans le sens de la baisse soit 404.921 en 2016 contre 41866 en 2020.

Il sied de signaler que le CFCO n'est pas seulement victime de l'état, de sa voie ni de son parc de traction ou de remorque, mais elle est aussi victime de la concurrence des routiers.

En effet, la construction et la mise en service de la route desservant Pointe-Noire à Brazzaville a fait perdre le monopole de trafic tant en fret qu'en voyageurs au CFCO, ce qui a engendré en grande partie la baisse du chiffre d'affaires depuis 2015. Fort de ce qui précède, au début des années 80, l'état congolais dans le cadre des programmes d'ajustement structurel (**PAS**) préconisé par le fonds monétaire international (**FMI**) avec le concours de la banque mondiale, avait pour l'un de ses objectifs la privatisation des entreprises publiques dont le cfcO qui devait être mis en concession. Malheureusement, ce fut un échec.

Abordant toujours dans le sens de la volonté de l'État à se désengager des entreprises publiques, en 2017, le gouvernement congolais et la société china civil engineering construction corporation ont signé un protocole d'accord pour la reprise de l'opérateur public du chemin de fer. La société chinoise s'était engagée à dépêcher ses meilleurs experts à Brazzaville pour des études de faisabilité. Le CFCO connaît d'énormes tensions de trésorerie et sa voie est à l'heure actuelle, toujours dégradé par manque de moyens et de financements car l'Etat propriétaire est financièrement étouffé par la crise, ajoutant à cela que la gestion du service comptable du CFCO n'est pas modernisée car elle est manuelle et ne répond pas aux normes actuelles de gestion,

Devrons-nous donc nous dire qu'il est nécessaire que l'état congolais devrait se désengager ou pas des entreprises qui font l'objet de souveraineté ?

1. Les organes du CFCO :

1.1 le directeur général

Le rôle du directeur général est de garantir la pérennité et le succès de l'entreprise, la représenter auprès des intervenants extérieurs... il a pour mission de :

- De faire respecter les priorités au conseil d'administration sa fonction est donc opérationnelle et managériale ;

- Il encadre et conseille l'ensemble des directeurs dans le pilotage de leurs projets (directeur financier, commercial, marketing, DRH)
- Outre son rôle de coordinateur, il remplit de multiples missions qui en font le protagoniste principal de l'entreprise ;
- Il organise également le pilotage et la répartition des budgets et supervise la gestion des budgets les plus importants de l'entreprise.

A la tête de l'entreprise **cfc**, le PDG occupe une grande responsabilité, car il est le supérieure hiérarchique et veille à la gestion opérationnelle de la société, il a pour mission de :

- Prendre des décisions ;
- Etablir un programme annuel de l'entreprise ;
- Gérer le travail en équipes ;

1.2 Le directeur général adjoint

Adjoint du DG du CFCO, le DGA participe au bon fonctionnement de l'organisation et à la réalisation de ses objectifs. Il assure l'intérim du DG en cas d'empêchements, surpise et coordonne aussi toutes les activités des directions divisionnaires des structures ferroviaires. Le DG et son adjoint ont en commun un secrétariat général qui assure la coordination administrative du CFCO, et a en charge le traitement des dossiers du conseil d'administration et des organes qui peuvent leurs rendre comptes directement sans passer par le secrétariat.

C'est le cas de :

- l'étude de recherches technologiques,
- stratégies et pilotage,
- domaines du patrimoine,
- affaires médico-social (DMS)

1.3 Secrétariat général

Il est mandaté pour assurer le bon fonctionnement administratif, il a pour rôle de travailler en collaboration avec le trésorier et le président et est chargé de la gestion administrative de l'association et a pour autres missions :

- Les encaissements et décaissements ;

- La réception des pièces comptables ;
- Transmission des pièces comptables au service comptable.

1.4 Le directeur financier

Le directeur financier et comptable est responsable de l'administration financière de l'entreprise. Il veille à ce que l'entreprise soit à l'affût de ses obligations financières, sociales, et fiscales. C'est aussi à lui de répartir les différentes missions au sein du service auprès du personnel et d'en assumer les responsabilités ; ses missions consistent à :

- Maximiser les produits financiers et minimiser les charges financières ;
- Assurer l'équilibre quotidien des encaissements et décaissements ;
- Organiser et assurer les règlements et les encaissements ;
- Valider la solvabilité de l'entreprise ;
- Fournir des conseils financiers, sociaux et fiscaux ;
- Procéder aux recouvrements ;
- Elaborer le budget de la direction financière, de la trésorerie de l'entreprise ;
- Assurer à moyen a terme d'emplois et de ressources de trésorerie en proposant les formes de financement appropriées ;
- Veiller à la sécurité des fonds ;
- Paiement des factures, fournisseurs,
- Anticiper les finances de l'entreprise ;
- Contrôler la comptabilité de l'entreprise et la bonne gestion de sa trésorerie ;
- Prévoir la stratégie de développement de l'entité ainsi que les investissements et financements nécessaires.

1.5 La direction comptable et fiscale

Elle est chargée principalement du traitement de l'information comptable et fiscale et de la production des états financiers de fin d'exercice. La direction comptable et fiscale est animée par un directeur nommé par arrêté ministériel.

Elle est chargée de :

- Collecter, classer et produire l'information comptable ;
- Exécuter le calendrier fiscal ;
- Suivre et contrôler le processus quotidien de traitement comptable ;

- Coordonner les travaux d'inventaire de stocks et d'immobilisation ;
- Veiller à la bonne exécution des travaux confiés aux cabinets extérieurs (fiscal et comptable)
- Préparer les certifications des comptes.

1.6 Le directeur d'exploitation

Il assure la commercialisation des transports par le biais des gares installées le long du parcours de Pointe-Noire à Brazzaville et de Mont-Bello à Mbinda.

1.7 Le directeur du matériel et traction (DMT)

La gestion des immobilisations corporelles et incorporelles représente un grand investissement au CFCO. Le Directeur du matériel assure la réparation, l'entretien et la maintenance du matériel moteur et remorque. Il assure aussi les opérations de réhabilitation du matériel, en tant que maître d'œuvre délégué.

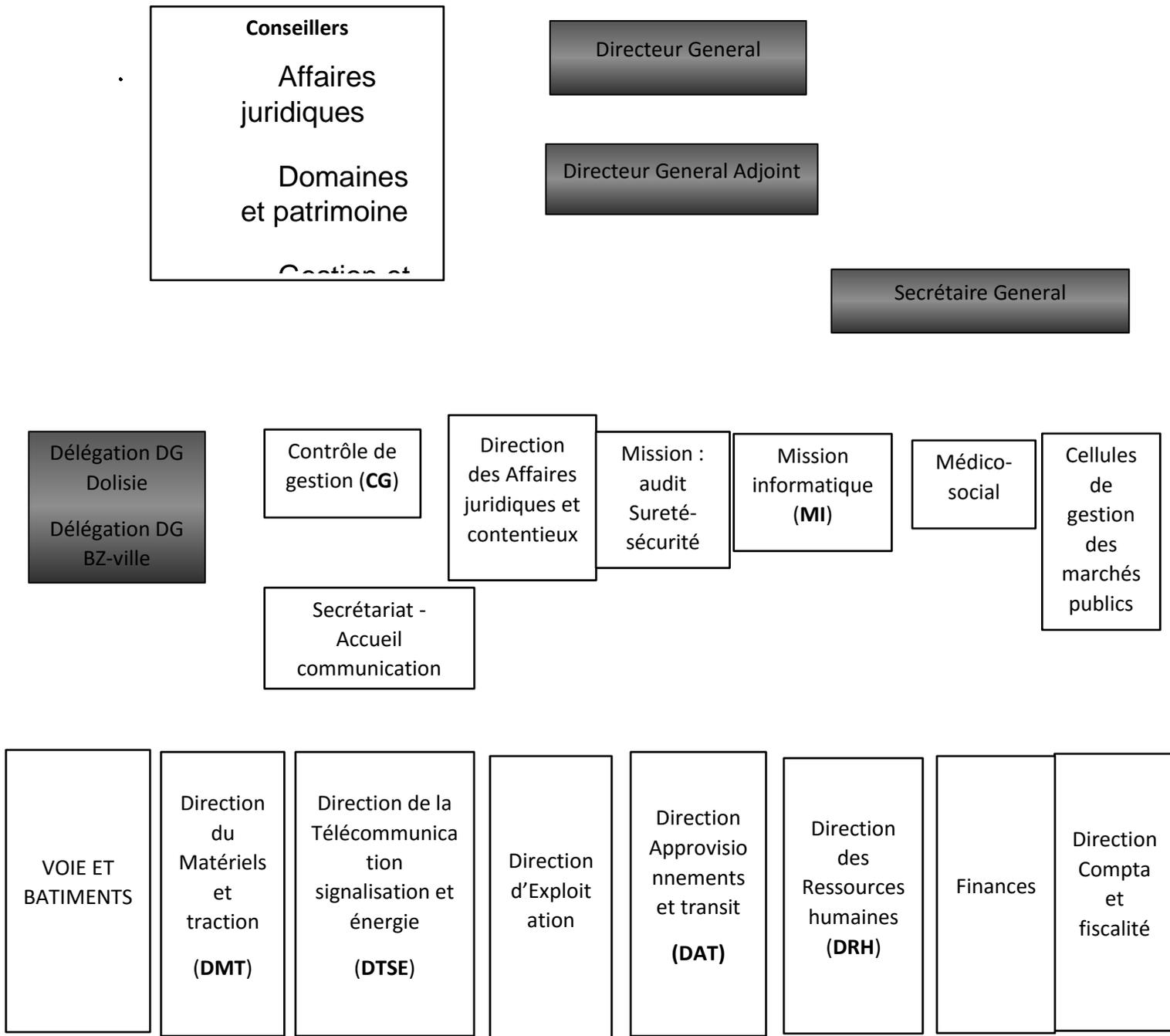
1.8 Le directeur des voies et bâtiments (VB)

Il assure l'entretien et la réparation de la voie et de des ouvrages d'art (tunnel, pont, voie ferrée) pour permettre au CFCO d'être opérationnel en assurant le trafic des biens et des personnes. Il s'occupe aussi de la construction des bâtiments, précisément des gares et des logements.

C)- L'organigramme du chemin de fer Congo-océan

En effet, un organigramme est un outil informatif et organisationnel utilisé en entreprise pour déterminer les liens hiérarchiques, organisationnels et fonctionnels existants. A ce titre l'organigramme fixe les postes à promouvoir et les attributions de chacun d'eux. Il est à ce titre le levier des procédures de gestion.

Figure n°1 : Organigramme du CFCO



Source : DRH CFCO (Année 2017)

1. Bref aperçu de la facturation et de la procédure d'enregistrements de la comptabilisation des recettes au CFCO

Notre objectif étant de parler des procédures d'enregistrement et de la bancarisation des recettes au CFCO, nous avons jugé utile au préalable de parler brièvement des différents types de la facturation en vigueur dans cette structure afin de faire comprendre que cette dernière, en conséquence les recettes ne sont pas uniquement du ressort du secteur trafic mais aussi au secteur Hors Trafic.

Au regard de ce qui précède, cette facturation est régie par une instruction générale n° 522/CFCO-DG du 30 Mars 2015 intitulé « FACTURATION AUX TIERS ».

A ce titre, vous constaterez que la facturation n'est pas seulement de la compétence de la Direction de l'Exploitation mais aussi des directions opérationnelles dans le cadre du hors trafic.

L'enregistrement de ces factures se fait tant au niveau de la Direction de l'Exploitation qu'à celle des Directions opérationnelles par le biais d'un fichier Excel.

La saisie, la comptabilisation et la centralisation se font au niveau de la Direction Comptable dans le logiciel comptable SAS MANAGEMENT au bout d'un processus dont le point de départ est soit la Direction de l'Exploitation et soit celles opérationnelles.

Toutes ces factures portent les signatures du Directeur Général, du Directeur Financier et au préalable les visas des Directions concernées facilitant ainsi le suivi et le contrôle malgré la lourdeur qu'on peut constater.

Les prestations mises à la disposition des tiers par les Directions Opérationnelles sont facturées par les Directions respectives et prises en charge par la Direction de l'Exploitation pour le suivi et le recouvrement.

2. La procédure de la gestion des encaissements des recettes au CFCO.

Trois Directions jouent un rôle prépondérant dans la procédure d'enregistrement et d'encaissement des recettes. Il s'agit de :

1. Direction de l'Exploitation. (Chef de gare)
2. Direction Financière (Département Trésorerie)
3. Directeur Financier
4. Direction Comptable (saisie informatique).

L'objectif est de décrire le mode opératoire de la remise des chèques à l'encaissement. Elle permet de s'assurer aussi que les comptes bancaires sont suivis et gérer convenablement et en même temps de s'assurer de la traçabilité des recettes à encaisser, ce qui permettra de procéder à un suivi au titre de saisie et de lettrage.

3. Des traitements des encaissements après facturation.

Le paiement des factures se fait à la caisse de la gare. Dès réception, le caissier de gare contacte par téléphone, le chef de département en lui communiquant le nom du client, les références du chèque et le montant.

Sur la base de la situation journalière du jour et de la programmation au niveau de la Direction Financière, le chef du département Trésorerie oriente le chef de gare sur la banque où sera effectuée la remise du chèque.

Il établit à ce titre un bordereau de versement (Primata + Duplicata) tant pour les remises de chèque et d'espèces.

Une fois la remise du chèque et le dépôt d'espèces devient effectif, le bordereau de versement est ensuite transmis au département Trésorerie.

Sur la base du document journalier de la situation financière tenue à la Direction des Finances, le département de la trésorerie procède au rapprochement avec les relevés bancaires. Une fois le compte crédité, la date de l'encaissement est apposée sur le bordereau de versement. Le bordereau de versement est ensuite transmis au Directeur Financier pour signature (validation), après contrôle par le département de Trésorerie. Il le transmet à la Direction Comptable et Fiscale pour comptabilisation plus précisément au bureau client.

CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTÉRATURE

1. concepts de base du sujet

La compréhension du phénomène que nous étudions nécessite une certaine clarification conceptuelle préalable. Touché par quelques failles que connaissent les entreprises de nos jours, surtout par la mauvaise organisation du service de comptabilité, c'est cette motivation qui nous amène à aborder ce sujet. En plus, ce sujet nous donne l'occasion d'attacher une importance capitale sur l'organisation interne du service comptable du chemin de fer Congo océan (CFCO) si elle est conforme aux normes et principes comptables tels édités par le conseil permanent de la comptabilité au Congo.

2. revue des points de vue sur le sujet

Le texte de **Cyrille Mandu** avec la collaboration de **Beysül Aytac**, 2008, éditions boeck, Belgique, comptabilité instruments et procédures avec exercices d'application et corrigés. C'est un décryptage clair de la comptabilité. Il propose une présentation conceptuelle progressive de l'entreprise et des mécanismes comptables. IL permet la compréhension, des informations et instruments comptables relatifs à l'environnement de l'entreprise : Les principes comptables fondamentaux, l'organisation du travail comptable, les documents de synthèse, l'analyse de la rentabilité et de la solvabilité, la capacité d'autofinancement.

A cela nous pouvons ajouter le texte de **René Delaporte**, de nombreux événements ont modifié le paysage économique : l'apparition des réseaux qui détruit la notion même d'entreprise, les bases de données et, plus récemment, les ERP qui conduisent à l'intégration de la comptabilité financière et de gestion, les normes IAS/IFRS qui consacrent le rôle du bilan tourné vers la mesure des performances, au détriment de l'évaluation de patrimoine.

Ainsi que le texte de **Michelle Marcoux**, organisation et activités comptables, dans lequel l'importance de l'information est détaillée et mise en avant avec des exercices pratiques. Il constitue aussi un outil de compréhension simple et basique des différentes opérations qui organisent la comptabilité.

Et enfin, le texte de **Bernard Colasse**, les fondements de comptabilité dans lequel, il trace l'évolution historique, examine son rôle et les conditions de son insertion dans le capitalisme contemporain. Il questionne sa pratique normalisée et, généralement, son aptitude à produire, en conjonction avec l'audit externe, une représentation de l'entreprise et de ses performances.

Il fait ainsi apparaître les multiples enjeux (politiques, économiques et sociaux) d'une technique qui mesure le profit et qui paradoxalement, est généralement considérée comme neutre.

DEUXIÈME PARTIE :
CADRE EMPIRIQUE

CHAPITRE 1 : CADRE MÉTHODOLOGIQUE

1. Méthodes de collecte de données ou des informations

Pour aboutir à la recherche des informations dont nous avons besoin pour cette analyse, nous avons utilisé comme moteurs de recherches les procédés suivants :

- **Recherche sur internet**

Internet est un ensemble de réseaux interconnectés qui permet de communiquer efficacement et se documentent au moyen d'un protocole de communication, cet outil d'information nous a permis d'approfondir nos recherches sur l'organisation interne du service comptable d'une entreprise.

- **Enquête par entretien et par questionnaire**

L'entretien avec l'un des cadres de l'entreprise nous a permis d'aller au bout de nos questions et recherches concernant l'organisation interne du service comptable de cet entreprise ainsi que leurs façons d'enregistrer les données.

- **Recherche documentaire**

Nous avons parcouru quelques livres ainsi qu'un document pris au niveau de la bibliothèque traitant sur l'organisation interne du service comptable dans une entreprise.

1.1 délimitation du champ d'étude

Par ailleurs, l'étude porte sur l'organisation interne du service comptable d'une entreprise. Nous allons donc faire l'analyse de l'organisation interne du service comptable du chemin de fer Congo-océan (CFCO) et de ces saisies afin de formuler des avis. Cependant, l'étude se limitera exclusivement sur les implications dans l'organisation comptable qui découlent des résultats obtenus selon ces méthodes.

1.2 méthode de traitement et d'exploitation des données

L'organisation comptable est un ensemble de procédures administratives comptables mises en place dans l'entreprise pour satisfaire aux exigences de régularité, assurer la véracité des écritures de sorte à ce que la comptabilité puisse servir à la fois d'instrument de mesure des

droits et des obligations de l'entreprise, de preuves et d'informations des tiers, il doit donc assurer :

- Le traitement des données enregistrées dans le temps opportun ;
- Un enregistrement exhaustif au jour le jour et sans retards des informations de bases ;
- La mise à la disposition des utilisateurs des documents requis dans le délai légal fixés pour leur délivrance.

L'organisation des activités comptables est tributaire d'un ensemble de procédures tant administratives, juridiques que financières qui conditionnent l'efficacité dans la gestion d'une société et en même temps, a pour objectif d'assurer un suivi et un contrôle permanent et efficient des opérations comptables. Il est de notoriété publique reconnue que sans procédures administratives, juridiques et financières, la comptabilisation n'est qu'un leurre.

L'objectif de ces procédures est de s'assurer que les écritures comptables sont correctement imputées et facilitent de ce fait le contrôle ainsi que toutes les opérations tant internes qu'externes.

Au Congo, au niveau des établissements publics qui ont une autonomie financière, ces procédures font intervenir :

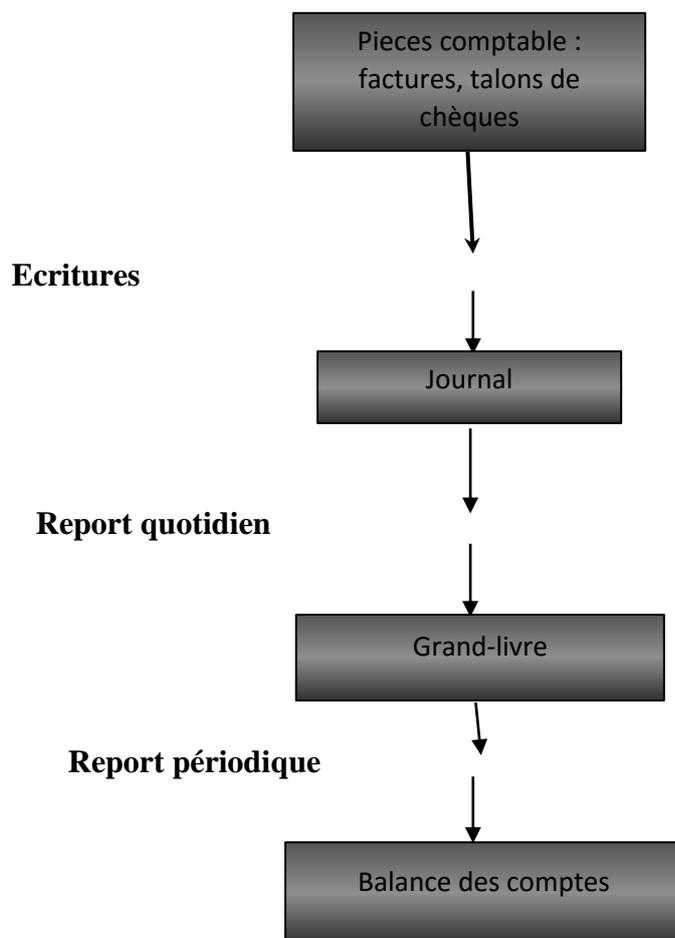
Le directeur général, le directeur financier et comptable, le directeur du contrôle de gestion et le délégué du contrôle budgétaire, représentant légal de l'état, qui d'après des textes en vigueur à l'obligation d'approuver et de viser tous actes qui produit une incidence financière.

2. cadre conceptuel

2.1 l'organisation des services financiers et comptables

Nous ne pouvons pas parler des procédures financière et comptable sans parler de la manière dont celles-ci sont mises en œuvre. Il s'agit précisément de parler du système d'enregistrement des données et de ses attributions. Voici ci-dessous un exemple illustrant un système d'enregistrement classique.

Figure n°2 : Schéma du Système classique d'enregistrements :



Source :

3.présentation de la zone d'étude :

3.1 Elaboration du plan comptable

Le plan comptable de chaque entreprise doit être suffisamment détaillé pour permettre l'enregistrement des opérations. Le SYSCOA distingue trois types de comptes à savoir les comptes de bilan (classe 1 à 5), les comptes de gestion (classe 6 à 8) et les comptes de la comptabilité analytique et d'engagements hors bilan (classe 9).

- **Les comptes de bilan :**

-classe 1 : comptes de ressources durables

-classe 2 : comptes d'actifs immobilisés

-classe 3 : comptes de stocks

-classe 4 : comptes de tiers

-classe 5 : comptes de trésorerie

- **Les comptes de gestion**

-classe 6 : comptes de charges des activités ordinaires (AO)

-classe 7 : comptes de produits des activités ordinaires

-classe 8 : comptes des autres charges et produits (hors activités ordinaires) HAO

- **Les comptes de la comptabilité analytique**

-classe 9 : compte des engagements hors bilan et de la comptabilité analytique de gestion.

Si les comptes prévus par le SYSCOHADA s'avéraient trop détaillés par rapport aux besoins de l'entreprise, elle peut les regrouper dans un compte global de façon à permettre l'établissement des états financiers annuels. Faire recours à un logiciel de comptabilité tel que SAGE Comptabilité 100 ou SAS management peut de ce fait faciliter l'élaboration du plan comptable étant donné qu'il est paramétré sur le plan comptable général.

3.2 Création des journaux

En comptabilité, le journal est un document comptable obligatoire listant les opérations d'échanges de l'entreprise avec son environnement. Généralement on parle de journaux puisque pour éviter qu'il ne soit un, les entreprises divisent le journal en plusieurs journaux en fonction de la nature des opérations à enregistrer qu'on appelle journaux auxiliaires (JA), comme :

- Le journal des achats qui constate les mouvements d'entrée des biens ;
- Le journal des opérations diverses ;
- Le journal des ventes qui enregistre les mouvements de sortie des biens ;
- Les journaux trésorerie qui enregistrent tous les jours les encaissements et décaissements de l'entreprise.

- **PROCÉDURE DE COMPTABILISATION**

La procédure s'applique quotidiennement en fin de journée, pour contrôler les écritures saisies dans chaque journal comptable. Elle est appliquée journal par journal (détenue par chaque

département en fonction de leurs attributions). L'autocontrôle des écritures est effectué par le comptable qui centralise toutes les opérations de comptabilisation.

- **CONTRÔLE DE SAISIES**

Sur la base de l'extrait de journal, le comptable doit confronter les saisies issues des journaux avec les pièces justificatives, En cas de détection d'erreur, une pièce comptable de contrepassation doit être émise aux fins de correction.

- **VALIDATION DES PIÈCES COMPTABLES DE CORRECTION**

Après contrôle de la pièce comptable, le chef de département bilan ou le chef de comptabilité générale vise et date l'extrait de journal.

Si la pièce comptable de correction n'est pas validée, il l'a retourne au comptable pour correction.

- **CLASSER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES**

Les pièces justificatives doivent être classées par journaux d'imputation comptable chronologiquement par numéro d'enregistrement affecté par le logiciel.

- **LE GRAND LIVRE**

Le grand livre est le recueil de l'ensemble des comptes utilisés d'une entreprise qui tient sa comptabilité en partie double. Il est composé de l'ensemble des comptes qui figurent au journal, il est utilisé pour l'ouverture et le suivi des comptes. Aucune forme particulière n'est requise pour la présentation du grand livre.

- **BALANCE COMPTABLE**

La balance comptable est un état d'une période comptable, établi à partir de la liste de tous les comptes du grand livre, le grand journal de l'entreprise et regroupant tous les totaux en débit et crédit de ces comptes et par différence tous les soldes débiteurs et créditeurs.

L'exemple ci-dessous illustrant la représentation d'un journal classique :

Tableau n°2 :Schéma représentatif du journal

N de compte		Date de l'opération	Montant	
Débit	Crédit		Débit	Crédit
		Libellé de l'opération		
TOTAL			A	A

Source : cours de comptabilité 1ere année

CHAPITRE 2 : ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

1. Résultat et Commentaires

a. Evaluation de l'organisation interne de la comptabilité mise en place par le CFCO à travers les forces et faiblesses

Tableau n°3 : tableau des forces et faiblesses

Points forts	Points faibles
Existence des infrastructures de base (gares, ateliers), Un patrimoine immobilier impressionnant.	Moyen de gestion financier et comptable archaïque. Organisation des services financiers et comptables inadaptée. Absence de formation. Manque de liquidité. Absence d'une comptabilité analytique. Traitement archaïque dans la gestion des encaissements (Les informations sont obtenues par banque via les chefs de gare)
	Incapacité de s'adapter à la concurrence des routiers.
	État obsolète de la voie ferrée.
	Insuffisance des moyens de traction (Locomotives) et de remorques avec pour conséquence la baisse des rendements.
	Manque de formation depuis le début des années 1980 suite aux mesures prises dans le cadre des PAS. Fermeture des écoles de formation technique du personnel. Départ massif des cadres techniques à la retraite. .

Source : nous-mêmes à partir des données reçues

b. Description et analyses de l'organisation interne du service comptable du CFCO

Analyse du tableau n°3 :

D'après le tableau ci-dessus nous pouvons constater qu'il y'a plus de faiblesses que de forces, les points forts du CFCO se reposent en parti sur le fait qu'il ait des infrastructures de base, et un patrimoine immobilier immense, non exploité pour certains.

Et comme point faibles nous constatons que le CFCO traine beaucoup plus de failles et de désavantages.

Analyse du tableau n°4 :

D'après le tableau ci-dessous, nous constatons que pour les travaux quotidiens, le secrétaire général s'occupe des encaissements et décaissements et réceptionne les pièces comptables et les transmet au comptable.

Le comptable réceptionne chaque jour les pièces, après contrôles et analyses il les impute, les classe et les passe à leur saisie dans des journaux et finit par un contrôle effectif des saisies.

S'agissant des travaux mensuels, le comptable passe les écritures d'inventaire. Il effectue un nombre de vérifications et de contrôles sur les comptes du grand livre.

Pour les travaux périodiques, c'est le même comptable qui intervient et qui doit procéder à l'établissement de la balance, l'établissement des états financiers, le compte résultat et le bilan. Ceux-ci peuvent se faire aussi par un cabinet d'expertise comptable.

Tableau n°4 : tableau descriptif de l'organisation interne du service comptable du CFCO

Etapas	Intervenants	Descriptions
Travaux quotidiens	Secrétaire général	Encaissements et décaissements ; Réception des pièces comptables ; Transmission des pièces comptables au service comptable.
	Comptable	Réception des pièces comptables ; Contrôle et analyse des pièces comptables ; Imputations des pièces comptables ; Classements des pièces comptables ; Contrôle des saisies
Travaux mensuel	Comptable	Vérification des grands livres des comptes ; État de rapprochements bancaires
Travaux périodique	Comptable	Établissements de la balance Etablissement des États financiers : compte du résultat - bilan

Source : nous-mêmes à partir des données reçues

2- RECOMMANDATIONS

a. Modernisation du CFCO par l'informatisation et acquisition d'un logiciel comptable et de gestion des RH :

Constat : la gestion au CFCO n'est pas modernisée, elle est manuelle, archaïque et ne répond pas aux normes actuelles de gestion.

Objectif : inclure toute la chaîne de facturation à l'enregistrement et à l'encaissement des recettes connectées aux directions concernées (direction de l'exploitation et direction financière et comptable).

Résultat attendu : modernisation de la gestion du CFCO

b. créations d'une direction financière et comptable en lieu et place des directions comptables de la fiscalité et finances :

Constat : le CFCO est l'unique société sous tutelle du ministère de transport, de la marine marchande et de l'aviation civile à avoir une direction financière d'un côté et de l'autre une direction comptable de la fiscalité et finances.

Objectif :

- Éviter la lourdeur dans le traitement des documents comptables et financières ;
- Produire à temps les états financiers (bilan, compte de résultat, tableaux financiers etc...)
- Réduire les charges au titre des indemnités de fonction en réduisant les postes de responsabilités (chef de département, chef de bureau et chef de division).

Résultat attendu : fusion des deux directions

c. Mettre en œuvre un projet de manuel de procédure élaborés depuis 2016 par le cabinet Ernst & Young

Constat : les procédures en cours ne sont pas codifiées (non écrites)

Objectifs : assurer le suivi, le contrôle et l'évaluation des actes posés par chaque intervenant dans le processus de gestion afin d'évaluer les performances.

Résultat attendu : mise en œuvre du manuel de procédure de gestion.

d. Concevoir et élaborer un programme de relance du chemin de fer en ouvrant son capital

Constat : le CFCO est en situation de monopole depuis son inauguration officielle le 10 juillet 1934 et que depuis 2015 il fait face à la concurrence des routiers.

Le CFCO connaît d'énormes tensions de trésorerie et sa voie est vétuste par manque de moyens de financement. L'État propriétaire est financièrement asphyxié par la crise.

Objectif : Avoir les liquidités pour dans le cadre de la réalisation de programme d'investissement.

Résultat attendu : élaboration d'un programme et ouverture du capital.

3- Vérification des hypothèses de recherche

Dans cette partie, il s'agira de procéder à la vérification des hypothèses mentionnées ci-dessus à partir de l'interprétation des données recueillies afin de soit les confirmées ou les infirmées.

Cependant, nous pouvons dire si les hypothèses formulées sont confirmées.

Concernant la première hypothèse selon laquelle, une bonne organisation du service comptable permettrait à l'entreprise d'accroître son chiffre d'affaires et atteindrait les objectifs qu'elle s'est fixée, a été confirmé. Car le CFCO ne possède pas tout l'outil nécessaire à une bonne gestion de leur comptabilité.

La seconde hypothèse qui nous dit, que les faiblesses énumérées des étapes de l'organisation interne de la comptabilité mis en place par le CFCO, sont dues à la non régularisation des étapes d'une bonne organisation interne de la comptabilité, est confirmée, car dans cette hypothèse nous avons pu montrer les forces et les faiblesses de l'entreprise.

Toutes ces faiblesses montrent que l'organisation interne du service comptable du CFCO n'est pas performante et cela peut impacter l'image de l'entreprise.

CONCLUSION GENERALE

La comptabilité constitue donc un atout important pour les organisations, sans comptabilité, l'organisation n'est pas apte à atteindre ses objectifs. Par conséquent, de plus en plus d'entreprises semblent attacher une grande importance à la gestion de leur comptabilité.

Au terme de notre étude portant sur l'organisation du service comptable d'une entreprise, cas du chemin de fer Congo-océan (CFCO) dont le travail a été réparti en deux parties.

Après l'analyse et le traitement des données qui ont été mises à notre disposition, les réponses suivantes sont réservées aux préoccupations posées dans la partie introductive du travail.

La comptabilité est un outil qui sert à informer les différents agents économiques de l'entreprise sur l'état de santé de celle-ci, ses perspectives futures et son activité. Elle est aussi un ensemble des opérations effectuées par l'entreprise dans ses différents documents comptables (bilan, TCR...) en respectant les normes comptables et les obligations légales. L'objectif de celle-ci étant de mesurer pour toutes entreprises les bénéfices et les pertes réalisés à travers des documents comptables.

L'organisation comptable de l'entreprise se matérialise par un système comptable, un plan comptable, des documents et des procédures de traitements comptables.

L'étude que nous avons menée au sein du CFCO à déceler les faiblesses et les forces dans l'ensemble de l'entreprise, en ce qui concerne l'organisation interne de son service comptable, ces faiblesses sont essentiellement relatives au presque arrêté ces activités de l'entreprise dû aux incursions et destructions des bandes armées sur la voie ferrée, à cette crise s'ajoute une crise économique conjoncturelle qui réduit fondamentalement le fonctionnement de cette entreprise étatique, la motivation des salariés qui totalisent plusieurs mois d'arriérés et ainsi l'organisation de leur gestion comptable.

Voilà pourquoi notre première hypothèse portant sur le fait qu'une bonne organisation du service comptable permettrait à l'entreprise d'accroître son chiffre d'affaires et atteindrait les objectifs qu'elle s'est fixée, a été confirmée. De même a été confirmée, notre seconde hypothèse selon laquelle il est dit que les faiblesses énumérées des étapes de l'organisation interne de la comptabilité mise en place par le CFCO, sont dues à la non régularisation des étapes d'une bonne organisation interne de la comptabilité. Nos préconisations dans ce cadre ont ainsi montré

qu'avoir une bonne organisation interne des services comptables contribue au redressement d'une entreprise en difficulté.

La comptabilité du CFCO est organisée de façon à ce qu'ils arrivent à s'en sortir du moins qu'ils le peuvent, leur organisation leur permet de préparer leur travail, de le diviser en tâches, de faire leur contrôle des opérations à la direction, d'être en possession d'information leur permettant de prendre des décisions au bon moment.

Mais pour répondre à notre question posée nous pouvons conclure que l'organisation interne du service comptable du CFCO n'est pas performante.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Beldi A, Butin G, Lacroix E, Comptabilité Générale, éditions Paris.

Cyrille M, Beysül A, 2008, Comptabilité de l'entreprise : instruments et procédures, éditions Boeck, Belgique

Jean-Jacques Friedrich, Hachette Supérieur, Comptabilité générale et gestion des entreprises, édition 2018

Laurent Batsch, la comptabilité facile, Nouvelles éditions Marabout, Janvier 2013

Webographies

Liens

www.memoireonline.com/10/126154/Lorganisation-interne-du-service-comptable-dans-une-entreprise-cas-de-la-SCTP-ex-ONATRA.html

www.univ-bejaia.dz/space/bitstream/handle/12346789/9823/L%27organisation%20du%20service%20comptable%20dans%20une%20entreprise.pdf?sequence=1&isAllowed=y

ANNEXES

ANNEXE N°1 :

STOCKS

BON DE RECEPTION Date : 31/10/2016 10:08:13
 Numero : R0006031 Page : 1 / 1
 Date Reception : 31/10/2016

Fournisseur : TOTAL CONGO

N° Cde : 00004894 du 31/10/2016 N° BL : 19GT/08/A N° Facture : 4015172238 Date facture : 26/10/2016
 Magasin : MAGASIN CENTRAL CFCO 01

Article	Designation	Prix Unitaire	Qte Cde	Qte Recue	Montant
72820100	GAZ OIL	29.160,00	200	100	2 916 000
	Visa Magasinier				2 916 000
					Total Net CFA
					Total Frfa
					0
					0
					0
					0
					Total Cout de revient
					2 916 000

Operateur :

ICISAS Management

ANNEXE N°2 :

**DIRECTION GÉNÉRALE
DU CFCO**
Direction Finances et Comptabilité

(F2) A80

**MANDAT DE PAIEMENT
FOURNISSEUR**

N° 339371
CC

DATE 07/11/16
JJMMAA

BENEFICIAIRE: TOTAL-CONGO.SA.
B.P. Tél. E-mail/Fax

Compte à Créditer

- Banque
- Réf. Règlement
- Code tiers 401200000555

NOTRE REFERENCE	LIBELLE DE LA FACTURE	REFERENCE	CR	MONTANT EN F. CFA
1 <u>201224</u>	<u>Achat 10.000L de G-0</u>	<u>FA 4015172238</u>		<u>2.916.000</u>
2				
3	<u>Code = 196/08/DAT</u>			
4				
5	<u>Date d'échéance le 28-11-2016</u>			
6				
7				
8				
9				
10	<u>NET A PAYER EN F. CFA</u>			<u>2.916.000</u>

APRÈS le présent mandat à la somme de: Deux Millions Neuf Cent Seize Mille Francs CFA.

OBJET DU PAIEMENT ET PIÈCES JUSTIFICATIVES: Règlement Facture N° 4015172238 du 26-10-2016

NOMBRE DE PIÈCES JOINTES:

SAISIE DU REGLEMENT																														
<table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">DIRECTEUR GENERAL</td> <td>DATE</td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td>CONTROLEUR FINANCIER</td> <td>REF. DE REGLEMENT</td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td>DIRECTEUR FINANCIER ET COMPTABLE</td> <td>LIGNE</td> <td>Bque <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td></td> <td>CODE TIERS</td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td></td> <td>COMPTE DEBITE</td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td></td> <td>COMPTE CREDITE</td> <td><input type="text"/></td> </tr> <tr> <td></td> <td>MONTANT</td> <td><u>2.916.000</u></td> </tr> <tr> <td></td> <td>MONTANT</td> <td><u>339371 07/11/16</u></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>CC JJMMAA</td> </tr> <tr> <td></td> <td>MONTANT TOTAL DE REGLEMENT</td> <td><input type="text"/></td> </tr> </table>	DIRECTEUR GENERAL	DATE	<input type="text"/>	CONTROLEUR FINANCIER	REF. DE REGLEMENT	<input type="text"/>	DIRECTEUR FINANCIER ET COMPTABLE	LIGNE	Bque <input type="checkbox"/>		CODE TIERS	<input type="text"/>		COMPTE DEBITE	<input type="text"/>		COMPTE CREDITE	<input type="text"/>		MONTANT	<u>2.916.000</u>		MONTANT	<u>339371 07/11/16</u>			CC JJMMAA		MONTANT TOTAL DE REGLEMENT	<input type="text"/>
DIRECTEUR GENERAL	DATE	<input type="text"/>																												
CONTROLEUR FINANCIER	REF. DE REGLEMENT	<input type="text"/>																												
DIRECTEUR FINANCIER ET COMPTABLE	LIGNE	Bque <input type="checkbox"/>																												
	CODE TIERS	<input type="text"/>																												
	COMPTE DEBITE	<input type="text"/>																												
	COMPTE CREDITE	<input type="text"/>																												
	MONTANT	<u>2.916.000</u>																												
	MONTANT	<u>339371 07/11/16</u>																												
		CC JJMMAA																												
	MONTANT TOTAL DE REGLEMENT	<input type="text"/>																												

Exemplaire n°1 Trésorerie	Exemplaire n°2 Gr Fournisseur	Exemplaire n°3 Fournisseur	Exemplaire n°4 Informatique
------------------------------	----------------------------------	-------------------------------	--------------------------------

ANNEXE N°3 :

B.P. 651 POINTE-NOIRE (REPUBLIQUE DU CONGO)

Direction gérant la commande : D.A.T

Etablissement demandeur : D.R.H Code :

FOURNISSEUR H.T

NOM et adresse : BUSIOTPC
BP: 828, Pointe Noire
RC

Code : 01761

IMPUTATION ANALYTIQUE

21 1110 1921110113 14
S G C B C PTE ANALYTIQUE GD

INVESTISS N° OE

COMMANDE

Numéro : 31E 0440

émise le : 13 09 16

pour le : 27 SEPT 2016

3618

40	42	SYMBOLE 48	DESIGNATION 50	Unité 69	71	Quantité 76	Prix Unitaire 76	MONTANT 83	89
01			Stylo bille Schneider bleu			50	150	7500	
02			Stylo bille Schneider Noir			50	150	7500	
03			Stylo bille Schneider rouge			50	150	7500	
04			Surigneur Job 33			10	500	5000	
05			Crayon à papier HB			300	170	51000	
06			Rame couverture Pat 150			10	10000	100000	
07			relieuse contournée			10	10000	100000	
08			Rame couverture			10	10000	100000	
			relieuse transparente			10	10000	100000	
08			Agrafeuse BB			04	7500	30000	
Totaux ...								1837690	

Conditions particulières : Besoins en fourniture de la Comis Exemple
sin technique chargée des évaluations du personnel CFCO

Lieu de livraison : MC

Réceptionnaire habilité : C.M.C.

23 SEP. 2016 **AUTORISATION DE DEPENSE** **28 SEPT 2016**

Directeur : [Signature] Directeur Général du CFCO

Contrôle Engagements Dépenses
PROPOSABLE DATE 27
RE TENU DATE 16
VISA VISA

Le Directeur : [Signature]
Elise Ngouma

LE DIRECTEUR GENERAL
R. Essou

Date : 03.10.16
Nom : J. B. ISANGUEBENE
Signature

Exemple Fournisseur à joindre à la facture et retourner à la Comptabilité CFCO - B.P. 651 à Pointe-Noire
L'autorisation de dépense de l'ordonnateur est obligatoire.

ANNEXE N°4 :

C.F.C.O. DT Ex c 76	BORDEREAU DE VERSEMENT	N° <u>145/16</u> gare <u>Guichet unique</u>
PRIMATA		à envoyer à D.F.C. ou Caissier central C F C O avec le duplicata
1- IDENTIFICATION DU VERSEMENT		
A- CODES	N° VERSEMENT	MOIS
<u>DFC</u>	<u>08</u>	<u>09</u>
		TOTAL : ₣2.011.745
2- DETAIL DU VERSEMENT (1)		
B- ESPECES		
B32	02/09/16 Bord vers DRC N° 214848	2.991.520.-
B32	Bord vers LE B N° 182547	15.824.220.-
B32	03/09/16 Bord vers BEI N° 224927	6.744.525.-
B32	Bord vers DRC N° 174941	8.326.635.-
B32	05/09/16 Bord vers DRC N° 214115	11.756.000.-
B32	Bord vers LE B N° 182573	6.251.500.-
C- TITRES VALANT ESPECES		
B32	01/09/16 Bord vers DRC N° 214620	3.419.450.-
B32	Bord vers LE B N° 192712	9.618.770.-
B32	Bord vers LE B N° 182701	4.009.000.-
B32	Bord vers DRC N° 25890	10.000.000.-
		TOTAL DU VERSEMENT : ₣2.011.745.-
ARRETE A LA SOMME DE <u>deux mille sept cent mille</u>		
<u>sept cent cinquante mille</u>		
<u>deux cent cinquante francs etc</u>		
A <u>Paris</u> le <u>07/09/16</u>		
(1) Si la place est insuffisante, inscrire le détail au verso.		
Jean-Baptiste LASSI-MABIALA		



ANNEXE N°5 :

Tableau des indicateurs de performances.

Activités	Indicateurs de performances	Mesures	Objectifs	Délais de réalisation
Éditer les journaux de saisie	Temps et exécution des tâches	Disponibilité de l'impression des journaux de saisie	S'assurer de toutes écritures erronées	En fin de journée
Contrôler les saisies	Temps et exécution des tâches	Disponibilité des visas chaque chef de département.	S'assurer que les écritures erronées ont été identifiées	Dès l'édition des journaux de saisie
Valider la pièce comptable de correction	Temps et exécution des tâches	Visa et validation du chef de département visa	S'assurer que les écritures erronées ont été corrigées	Dès l'identification des écritures de correction
Saisir la pièce comptable de correction	Temps et exécution des tâches	Disponibilité des écritures comptables dans le logiciel comptable	S'assurer que les pièces ont été imputées.	Dès la validation de l'écriture.
Classer les pièces justificatives	Exécution des tâches	Disponibilité des pièces justificatives dans les archives	S'assurer que les pièces justificatives sont archivées.	Dès la saisie de la pièce comptable terminée.

ANNEXE N°6 :



TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACES	I
REMERCIEMENTS	II
SIGLES ET ABREVIATIONS	III
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	IV
SOMMAIRE	VI
INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIÈRE PARTIE :	3
CADRE THÉORIQUE	3
CHAPITRE 1 : CADRE GENERAL DE L'ETUDE	4
1. contexte de l'étude	4
2. problématique	4
3. cadre d'étude et présentation de l'organisation	5
A) cadres d'étude :	5
1. Questions de recherches :	5
2. Objectif général	5
3. Objectifs spécifiques :	5
4. Hypothèse générale	5
5. Hypothèses spécifiques :	6
B) -présentations de l'organisation :	6
1. Les organes du CFCO :	10
1.2 Le directeur général adjoint	11
1.3 Secrétariat général	11
1.4 Le directeur financier	12
1.5 La direction comptable et fiscale	12
1.6 Le directeur d'exploitation	13
1.7 Le directeur du matériel et traction (DMT)	13
1.8 Le directeur des voies et bâtiments (VB)	13
C)- L'organigramme du chemin de fer Congo-océan	13
1. Bref aperçu de la facturation et de la procédure d'enregistrements de la comptabilisation des recettes au CFCO	15
2. La procédure de la gestion des encaissements des recettes au CFCO.	16

3. Des traitements des encaissements après facturation.	16
CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTÉRATURE	17
1. concepts de base du sujet	17
2. revue des points de vue sur le sujet	17
DEUXIÈME PARTIE :	19
CADRE EMPIRIQUE	19
CHAPITRE 1 : CADRE MÉTHODOLOGIQUE	20
1. Méthodes de collecte de données ou des informations	20
1.1 délimitation du champ d'étude	20
1.2 méthode de traitement et d'exploitation des données	20
2. cadre conceptuel	21
2.1 l'organisation des services financiers et comptables	21
Figure n°2 : Schéma du Système classique d'enregistrements :	22
3.présentation de la zone d'étude :	22
3.1 Elaboration du plan comptable	22
3.2 Création des journaux	23
1. Résultat et Commentaires	26
a. Evaluation de l'organisation interne de la comptabilité mise en place par le CFCO à travers les forces et faiblesses	26
b. Description et analyses de l'organisation interne du service comptable du CFCO	27
2- RECOMMANDATIONS	29
a. Modernisation du CFCO par l'informatisation et acquisition d'un logiciel comptable et de gestion des RH :	29
b. créations d'une direction financière et comptable en lieu et place des directions comptables de la fiscalité et finances :	29
c. Mettre en œuvre un projet de manuel de procédure élaborés depuis 2016 par le cabinet Ernst & Young	29
d. Concevoir et élaborer un programme de relance du chemin de fer en ouvrant son capital	30
3- Vérification des hypothèses de recherche	30
CONCLUSION GENERALE	31
BIBLIOGRAPHIE	33

Webographies	33
ANNEXES	I
ANNEXE N°1 :	II
ANNEXE N°3 :	IV
ANNEXE N°4 :	V
ANNEXE N°5 :	VI
ANNEXE N°6 :	VII
TABLE DES MATIÈRES	VIII